



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi le 7 décembre 2015, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 décembre 2015.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 5.2 Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Brunch avec les élus
  - 8.3 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le lot 4 773 137 révisée
  - 8.4 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le LOT 4 773 443
  - 8.5 Servitude pour l'installation de poteaux sur le chemin Card
  - 8.6 Nomination des délégués loisir du HSF pour l'année 2016
  - 8.7 Cotisation annuelle à «Transport du Bonheur»
  - 8.8 Aide financière pour le centre de loisirs Inc.
9. Législation
  - 9.1 Avis de motion au règlement 422-2015 Régie interne du conseil municipal de la Municipalité de Bury
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 18 janvier 2016, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015, tel que déposé.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Un citoyen s'est présenté devant le conseil avec quelques questions concernant :

Le contenu de la lettre du MAMOT datée du 19 octobre

La nomination d'une personne pour appliquer le règlement sur les nuisances

L'affichage d'un étudiant pour travailler à la patinoire

Le PV de juillet 2015 à savoir si le chargement de gravier sera fait par les employés de la municipalité et si une chargeuse sera laissé sur le site en tout temps

L'acceptation de non-résidents au camp de jour

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposée en comité plénier du Conseil

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

**7.1 Administration/Sécurité publique**

**7.2 Loisirs, sport et culture**

**7.3 Travaux publics et Environnement**

**7.4 Urbanisme et développement**

**7.5 Golf**

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **98 140,46 \$**





No de résolution  
ou annotation

QUE le rapport soit classé sous le numéro 11-2015 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.2 Brunch avec les élus**

2015-12-135

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François organise une activité avec les élus pour qu'ils informent les entrepreneurs et la population de leurs projets à venir pour la prochaine année, le 24 janvier 2016;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU D'AUTORISER l'achat de quatre (4) billets à 20 \$, taxes et pourboire inclus afin de permettre à des membres du Conseil d'assister à une activité annuelle destinée aux élus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.3 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le LOT 4 773 137 (révisé)**

2015-12-136

ATTENDU que la demande d'autorisation a pour but de permettre la mise en place d'une sablière dans la zone A-37 du plan de zonage de la municipalité;

ATTENDU Qu'il n'a pas sur notre territoire et hors de la zone agricole des espaces disponibles appropriés pour ce type d'activité ;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité et n'a pas d'impact sur la perspective du développement durable des activités agricoles de son territoire;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ présentée par le mandataire, et relatif à l'implantation d'une sablière sur le lot 4 773 137.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

Le conseiller Delmar Fisher se retire du droit de vote pour la résolution suivante en raison d'un intérêt personnel.

**8.4 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le LOT 4 773 443**

2015-12-137

ATTENDU que la demande d'autorisation a pour but de permettre à l'un des copropriétaires de devenir le propriétaire unique de ce lot;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin de permettre à M. Ashley Fisher de devenir l'unique propriétaire du lot 4 773 443.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**



No de résolution  
ou annotation  
**2015-12-138**

Le conseiller Delmar Fisher retourne à la table du conseil.

### **8.5 Servitude pour installation de poteaux sur le chemin Card**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer une servitude auprès de la notaire Stéphanie Racicot afin d'autoriser M. Olivier Lapointe à installer environ six (6) poteaux sur le chemin Card dans l'emprise municipale aux endroits déterminés par piquetage suite à une visite sur le terrain.

QUE l'autorisation soit conditionnelle à ce que M. Lapointe accepte de déplacer les dits poteaux dans le cas où la municipalité aurait un projet d'élargissement du chemin.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.6 Nomination des délégués loisir pour l'année 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de nommer monsieur Daniel Fréchette à titre de délégué du Conseil pour représenter la municipalité de Bury au sein du Comité Loisirs de la MRC du Haut-Saint-François ainsi que madame Florence Fréchette comme travailleuse œuvrant dans le domaine du loisir sur le territoire municipal.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.7 Cotisation annuelle à « Transport du Bonheur »**

ATTENDU que l'organisme le « *Transport du Bonheur* » assure le transport des personnes handicapées sur le territoire de la MRC du Haut-St-François;

ATTENDU que la municipalité de Bury adhère à l'organisme « *Transport du Bonheur Inc.* » dont la ville mandataire est East Angus;

ATTENDU que la municipalité de Bury approuve les prévisions budgétaires 2016;

ATTENDU que la municipalité de Bury approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉE PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 7 722\$ au « *Transport du Bonheur* », et ce conditionnellement à l'adoption du budget.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

Le conseiller Daniel Fréchette se retire du droit de vote pour la résolution suivante en raison d'un intérêt personnel.

### **8.8 Aide financière au Centre des Loisirs de Bury inc.**

ATTENDU que la municipalité de Bury a reçu une lettre datée le 30 novembre de l'organisme communautaire Centre des Loisirs de Bury inc

**2015-12-141**



No de résolution  
ou annotation

dans laquelle l'organisme demande une aide financière pour les aider à combler un manque à gagner;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉE PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité autorise une contribution à l'organisme communautaire le Centre des Loisirs de Bury inc. au montant de 2 500 \$ pris à même le budget 2015.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

Le conseiller Daniel Fréchette retourne à la table du conseil.

**9. Législation**

**9.1 Avis de motion au règlement 422-2015 – règlement de régie interne du conseil de la municipalité de Bury**

Le conseiller, Martin Jones, donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 422-2015 relatif à la régie interne du conseil de la municipalité de Bury sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

- # 7, 8, 14, 58, 59 et 108 sur la liste des comptes
- 8.5 sur l'Ordre du Jour: Quels sont les poteaux?

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h20

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi le 18 janvier 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions 2015-12-134, 2015-12-135, 2015-12-141, 2015-12-142.

Signé ce 8 décembre 2015,

Yvan Fortin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*pour*

Walter Dougherty  
Maire